

Communauté de Vie Chrétienne en France

RAPPORT FINANCIER 2023-2024

EXERCICE COMPTABLE

1^{er} septembre 2023 – 31 août 2024

Table des matières

Table des tableaux présentés	3
Préambule	4
Les ressources de la Communauté	5
La contribution financière des compagnons et les dons	5
La participation aux frais et l'abandon de frais	5
L'activité de la librairie	5
Les autres produits	6
Le temps donné par les compagnons au service	7
Les dépenses de la Communauté	8
La vie communautaire en CR	8
Autres dépenses en CR	9
Le Secrétariat et les frais de personnel	9
Les frais généraux	9
Les autres dépenses communes	10
L'engagement apostolique de la Communauté	11
Les autres dépenses de la communauté	12
Vue analytique	13
Compte financier et compte exceptionnel	15
Compte financier	15
Compte exceptionnel	15
Résultat de l'exercice	16
Bilan 2023-2024 et trésorerie	
L'actif (= nos ressources)	17
Le passif (= nos obligations vis-à-vis des tiers)	17
La trésorerie	17

Table des tableaux présentés

Tableau	Désignation	Page
1	Les ressources de la communauté	5
2	Le temps des compagnons au service	7
3	Les dépenses de la communauté	8
4	Les dépenses pour la vie communautaire en Communauté régionale	8
5	Les dépenses « nettes » en communauté régionale	8
6	Les autres dépenses pour la vie communautaire en Communauté régionale	9
7	Salaires et cotisations sociales	9
8	Frais généraux	10
9	Autres dépenses communes	10
10	Soutien financier	11
11	Autres frais liés à la vie communautaire	12
12	Ventilation des dépenses	13
13	Ventilation des dépenses de formation	14
14	Compte financier	15
15	Compte exceptionnel	15
16	Synthèse du résultat	16
17	Bilan 2023-2024	17
18	Trésorerie 2022-2024	18

Préambule

L'année 2023-2024 est marquée par de nombreux événements :

- L'installation de nouvelles ESCR et donc de nouveaux trésoriers et trésorières,
- L'Assemblée de communauté au Hautmont, du 8 au 12 mai 2024.
- La mise en place de l'équipe pilote pour le congrès de Strasbourg en juillet 2025

Tout ceci est présenté et précisé dans le rapport d'activité annuel.

Pour cette année 2023-2024, les comptes présentés au Conseil de la Communauté montrent un résultat d'exploitation négatif de - 62 k€ du fait :

- De nos décisions de subventionner largement nos centres spirituels qui se sont vu doter de 50 k€ chacun en plus des 20 k€ prévus au budget, soit un impact de 100 k€,
- D'une donation exceptionnelle (10 k€) au MEJ en vue de son rassemblement Alegria,
- De l'assemblée de communauté (42 k€)
- Du lancement du changement de système informatique (20 k€)
- Et d'un investissement important dans la formation.

Un grand merci à toutes et tous pour cela (et bien plus), au service de la Communauté.

Fait à Paris, le 20 décembre 2024,

par l'ESCN (Conseil d'administration de l'Association CVX) : Pascale Zerlauth, Présidente, Jean-Yves Blanc, trésorier, Michel Moutel, secrétaire et Hervé Le Houérou, assistant ecclésiastique.





Les ressources de la Communauté

Les produits « réguliers » de la Communauté se décomposent principalement en trois parties :

- Les contributions des membres, qui représentent près de 1,1 million d'euros,
- Les participations aux frais des activités dans les Communautés régionales pour 253 k€,
- Des abandons de frais des membres au service pour 56 k€.

Evol 2023-2024 2022-2023 24 / 23 **Contributions** 1 103 912 € 1 091 401 € +1,1% Ventes de livres 13 303 € 12 757 € +4,3% Participations aux frais 253 144 € 247 804 € +2.2% Abandons de frais 56 209 € 48 370 € +16,2 % **Autres produits** 4 997 € +55% 7 750 € **TOTAL** exploitation 1 434 318 € 1 405 328€ + 2,1 %

Tableau n°1 : les ressources de la Communauté

La contribution financière des compagnons et les dons

Les contributions ont représenté cette année 1,1 M€, soit un montant comparable à l'année précédente, en légère augmentation de 1%.

Pour cet exercice, nous avons reçu 5181 contributions (mais il arrive que pour les couples dont les deux sont membres, la contribution commune ne compte que pour un), soit un montant moyen de 213 €.

Il y a eu environ 8% de contributeurs en plus que l'an dernier et le montant moyen a baissé de 14 €.

La participation aux frais et l'abandon de frais

Ces ressources correspondent à la prise en charge financière par les compagnons, de tout ou partie des frais liés aux rencontres ou réunions organisées dans la Communauté : formations, journées régionales, réunions diverses...

Noter qu'il faut corréler cette augmentation significative à celle des dépenses de la vie en communauté régionale. Voir le paragraphe correspondant.

L'activité de la librairie

Les activités de librairie avec un « chiffre d'affaires » montre une légère hausse de 4%, mais après une baisse de 12% l'an dernier. Les livres non vendus sont conservés en stock par les libraires-relais dans les Communautés régionales et donc valorisés. Ce point est abordé dans le chapitre sur le bilan.

Les livres comme la revue participent de la formation et de la croissance personnelle et donc il est bon de continuer l'effort de promotion et de distribution de ces media.

Les autres produits

Les autres produits (7 750 €) correspondent pour 6 000 € à une subvention d'exploitation versée par le Ministère du travail pour le contrat en alternance et pour 1 750 € à un remboursement d'EVX pour leur quote-part à des travaux dans les locaux du secrétariat rue de la Roquette à Paris.

Le temps donné par les compagnons au service

Nous avons procédé à une remontée d'information de la part des compagnons en service dans la Communauté pour évaluer le temps donné par les compagnons en service. Grâce au retour au questionnaire adressé aux différentes équipes, le temps a pu être globalement estimé comme suit :

Tableau n°2 : le temps des compagnons au service

	Heures de bénévolat pour l'année 2023-2024		Rappel des heures de bénévolat 2022- 2023
ESCN	Non comptabilisé		1 393
ESCR	45 505	47 ESCR	45 877
ESGR	3 9 1 0	5 ESGR	
Ateliers	300	4 ateliers	200
Assemblée de Communauté	2 600	100 p x 4jx7h - 2h AG statutaire	NA
Equipe prépa Congrès	900		NA
Bénévoles Odoo	2 318	4 bénévoles	NA
Promesse d'Eglise	400	2 bénévoles	Non comptabilisé
Formation	9 947	1421 jours x 7h/j	6 412
Accompagnateurs de CL (ACL)	35 000	700 ACL x 50h/ACL	35 000
Responsable de CL (RCL)	24 000	800 RCL x 30h/RCL	24 000
Chargés de découverte (CD)	3 360	96 chargés x 35h/CD	3 360
Autres (Amiens et travail RI)			9 140
TOTAL HEURES DE BENEVOLAT	128 240 h		125 382 h
Valorisation du bénévolat	2 241 635 €		2 119 576 €

Cela représente **128.240 heures**, soit environ 78 personnes « équivalent temps plein », en temps donné par les compagnons au service de la Communauté, des compagnons, et des

A noter : la moitié environ est liée aux responsables et accompagnateurs de CL.

missions apostoliques pour l'Eglise et le Monde.

La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 17,48 €/heure (SMIC horaire 01/01/2024 comprenant 50 % de charges sociales) correspond à un montant de 2,2 millions d'euros, soit deux fois le montant des contributions !

Noter que cette année, nous n'avons pas comptabilisé le temps de l'ESCN ni le temps des délégués à l'assemblée générale statutaire (lors de l'assemblée de Communauté) car ce temps n'est pas considéré comme du bénévolat d'un point de vue comptable. Par contre le temps des délégués à l'Assemblée de Communauté a bien été pris en compte dans ce tableau.

Les dépenses de la Communauté

Le montant des dépenses de la Communauté est de 1,5 M€ pour l'année soit une augmentation de 21,5%.

Tableau n°3 : les dépenses de la Communauté

	2023-2024	2022-23	Evol 23 vs 22
Dépenses des CR	537 559 €	486 193 €	10,6%
Frais de personnel	261 694 €	253 202 €	3,4%
Frais généraux	275 445 €	192 783 €	42,9%
Soutiens, aides, subventions	269 043 €	151 222 €	77,9%
Revue Vie Chrétienne	123 448 €	121 590 €	1,5%
Autres frais	28 950 €	26 292 €	10,1%
Tot. charges d'exploitation	1 496 139 €	1 231 282 €	21,5%

La vie communautaire en CR

Tableau n°4 : les dépenses pour la vie communautaire en Communauté régionale

	2023-24	2022-23	Evol 23 vs 22
Accompagnateurs religieux	57 900 €	63 550 €	-8,9%
Hébergement	209 324 €	205 262 €	2%
Voyages et déplacements	136 507 €	98 542 €	38,5%
Locations immobilières	71 177 €	66 405 €	7,2%
Autres frais	62 651 €	52 434 €	19,5%
Total des dépenses des CR	537 559 €	486 193 €	10,6 %

Ces montants sont bien sûr à corréler avec les participations des compagnons aux frais des journées, sessions, et aux abandons de frais :

Tableau n°5 : les dépenses « nettes » en Communauté régionale

	2023-24	2022-23	Evol 23 vs 22
Dépenses CR (hors acc. Religieux)	479 659 €	422 643 €	13,5%
Particip. aux frais et abandons	309 353 €	296 174 €	4,5 %
Dépenses « nettes » (Dépenses-PAF)	170 306 €	126 469 €	34,7%
« Couverture » (PAF/Dép.)	64,5%	70%	

Pour calculer les dépenses nettes des CR, On déduit du total les dépenses d'accompagnement. On constate une augmentation des dépenses nettes de près de 35%, soit 44 k€, principalement liées à l'effort de formation (31 k€ soit 70% de l'augmentation).

Noter une couverture des dépenses plus faible que l'an dernier (mais 56% en 2021-2022).

Autres dépenses en CR

Tableau n°6 : les autres dépenses pour la vie communautaire en Communauté régionale

	2023-24	2022-23	Evol 23 vs 22
Achats livres et écart de stock	11 421 €	11 593 €	-1,5%
Intervenants	7 303 €	5 195 €	40,6%
Gardes enfants	5 717 €	5 685 €	0,6%
Formation (Emmaüs)	23 742 €	20 414 €	16,3%
Téléphone et communication	2 430 €	2 864 €	-15,2%
Fournitures et divers	12 038 €	6 683 €	80,1%
Total des autres dépenses CR	62 651 €	52 434 €	19,5%

Le Secrétariat et les frais de personnel

Au 31 août, l'équipe du secrétariat était composée de :

- Cyrille de Billy, Secrétaire général depuis décembre 2020
- Véronique Haas, au secrétariat et à la Comptabilité, salariée depuis mars 2019
- Sophie Molinié, au secrétariat et à la Formation, salariée depuis août 2024, a remplacé Catherine Saiz-Morel, qui part à la retraite le 30 septembre 2024.
- Marie-Laure Rochette à la formation depuis décembre 2022
- Pauline Nardese est chargée de communication depuis mars 2022.
- Richentlie Binsangou a été en contrat d'alternance à la communication jusqu'au 11 septembre 2024.

Tableau n°7 : salaires et cotisations salariales

	2023-24	2022-23	Evolution
Salaires	185 966 €	183 148 €	+ 1,5%
Cotisations sociales	70 793 €	66 626 €	+ 6,3 %
Participation formation continue	943€	1 063 €	-11,3 %
Intérimaires	3 716 €	2 364 €	
Ajust. Prov. départ retraite	276€		-
Total	261 694 €	253 202 €	3,4%

Les frais de personnel ont augmenté de 3,4%. Cela correspond aux augmentations de salaires décidées en début d'année civile. Elles n'ont eu d'effet que sur la période janvier-août.

Les frais généraux

Concernant les dépenses communes, rappelons d'abord que les compagnons en mission sont pris en charge dans les dépenses de Vie communautaire au niveau régional. Les frais comptabilisés ici représentent donc, entre autres, les frais de siège rue de la Roquette, les frais de l'ESCN, les frais du secrétariat, les rencontres nationales comme le Conseil de Communauté... Ils comprennent également une partie de l'investissement en formation.

Tableau n°8 : frais généraux

	2023-24	2022-23	
Loyers et charges locatives	50 914 €	44 086 €	15,5%
Locations immobilières	34 743 €	12 098 €	187,2%
Honoraires	45 566 €	34 923 €	30,5%
Voyages et déplacements	9 317 €	17 466 €	-46,7%
Hébergement	69 117 €	29 802 €	131,9%
Système information (informatique)	42 028 €	20 993 €	100,2%
Défraiement de l'assistant national	23 760 €	25 920 €	-8,3%
Total	275 445 €	192 783 €	42,9 %

Les frais généraux communs ont augmenté de 43 % soit 83 k€.

Cette hausse s'explique par plusieurs facteurs :

- Le coût de l'assemblée de communauté en mai 2024 au centre spirituel du Hautmont est de 42 k€
- L'effort de formation contribue pour 56 k€ dans les lignes « Locations immobilières » et « Hébergement »
- Les soutiens de solidarité pour les retraites d'Exercices spirituels pour 10 k€.

Noter que sur la somme totale, 50 k€ ont été versés au centre du Hautmont et 30 k€ au centre de Saint Hugues (pour l'assemblée de communauté et pour les formations).

De plus, pour **l'informatique**, nous avons démarré le chantier de refonte de nos systèmes (TOBIE et Interstis). La solution retenue, basée sur Odoo, une offre commerciale très utilisée, est en cours de déploiement avec l'aide d'un intégrateur de systèmes et permettra de réduire les coûts globaux. Cependant les coûts d'intégration sont dans les charges de cette année et de l'année prochaine. L'augmentation est proche de **20 k€** pour l'année.

Le **loyer** : les bureaux sont loués en commun par les Editions Vie Chrétienne et la Communauté et les charges réparties au prorata des surfaces dédiées et communes. L'augmentation est due à la rénovation du sol. Nous avons remplacé la moquette par un lino à base matériaux végétaux.

Les dépenses pour notre Expert-comptable et le Commissaire aux comptes représentent 55% des **honoraires**.

Les autres dépenses communes

Tableau n°9 : autres dépenses communes

	2023-24	2022-23	
Assurances	5 449	4 943	10,2%
Fournitures et divers	5 828	3 572	63,2%
Telephone	8 356	8 005	4,4%
Affranchissement	1 937	1 960	-1,2%
Sce bancaire	2 955	2 824	4,6%
Amortissements	4 425	4 988	-11,3%
Total	28 950 €	26 292 €	10,1 %

Légère évolution, avec peu d'impact en valeur. La forte augmentation des fournitures est liée à l'assemblée de communauté.

L'engagement apostolique de la Communauté

Tableau n°10 : soutien financier

	2023-2024	2022-23
CVX et œuvres CVX		
CVX mondial	93 202 €	80 100 €
CVX Euroteam	3 440 €	2 688 €
Délégués Amiens		6 600 €
Centre spirituel Hautmont	20 000 €	20 000 €
Centre spirituel Saint Hugues	20 000 €	20 000 €
Exceptionnel centres	100 000 €	
CISED	8 500 €	8 500 €
CPU	4 000 €	3 500 €
CPEG	550€	550€
Partenaires		
MAGIS	4 000 €	4 000 €
MEJ	1 000 €	1 000 €
Exceptionnel MEJ	10 000 €	
Promesses d'Eglise	2 709 €	1500€
Autres cotisations		
PAS, CCFD, divers	1 642 €	2 784 €
Total	269 043 €	151 222 €

La **cotisation auprès de CVX Monde** est en augmentation selon les décisions de l'assemblée mondiale d'Amiens.

Chacun des deux **centres spirituels de la Communauté** a été bénéficiaire d'un soutien annuel de 20 k€ et d'un soutien exceptionnel de 50 k€ pour les gros travaux engagés. De même nous avons fait un don exceptionnel au **MEJ** pour son événement Alegria, à hauteur de 10 k€.

Notre participation à Promesses d'Eglise a augmenté pour atteindre 3 k€ l'an prochain.

En dehors de ces variations, le reste est quasiment stable.

En addition à ces coûts, on peut mentionner le soutien aux ateliers pour un montant de 5,5 k€, comptabilisés dans d'autres rubriques.

Les autres dépenses de la communauté

Tableau n°11 : autres frais liés à la vie communautaire

	2023-24	2022-23	N/N-1
Revue Vie Chrétienne	123 448 €	121 590 €	1,5%
Accompagnateurs religieux	57 900 €	63 550 €	-8,9%
Assistant national	23 760 €	25 920 €	-8,3%

Pour la Revue, la Communauté dispose d'une convention avec les **Editions Vie Chrétienne**, pour la publication et l'envoi de **5 numéros par an à environ 5400 compagnons** (un seul exemplaire pour les couples). Ce sont les Communautés régionales qui achètent les livres qui sont ensuite revendus par l'intermédiaire des libraires relais qui gèrent également leurs stocks.

Pour les livres, noter que les achats de livres comptent pour 16 182 € et les ventes pour 13 302 €. La variation de stock est de -4 761 €.

Le stock de livres est valorisé à 30 679 €, soit près de deux fois le montant des ventes. Une étude devra être faite sur l'obsolescence éventuelle de ce stock situé chez les libraires-relais.

Les dédommagements des frais des communautés religieuses des **accompagnateurs religieux** diminuent de 9% après une diminution l'an dernier de 11%. L'érosion du nombre d'accompagnateurs religieux confirme le besoin de la communauté à trouver davantage de ressources d'accompagnement en interne. Nous voyons déjà de nombreuses CL sans accompagnateur.

Il n'y a pas d'évolution du défraiement de l'Assistant national mais... le défraiement de mai n'a pas été versé. La correction de cet oubli malencontreux sera faite cette année.

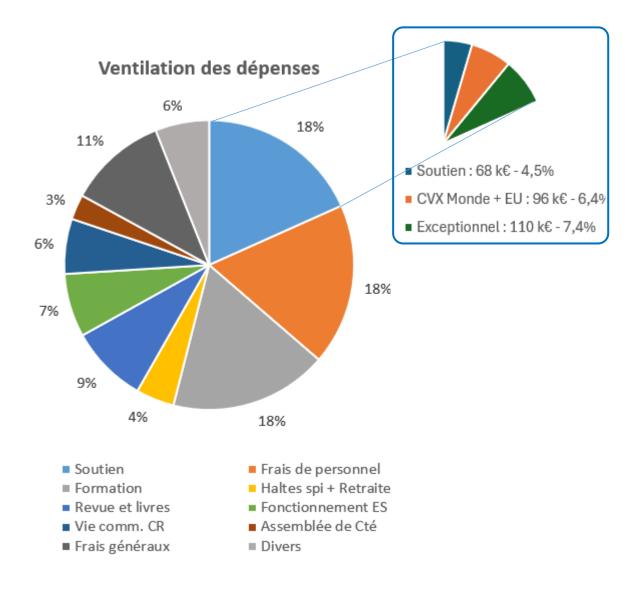


Tableau n°12 : Ventilation des dépenses par destination

Si on ajoute à la ligne formation les dépenses de personnel dédiées à la formation le montant total des frais de formation pour la communauté s'élève à 326 k€.

La formation est donc le premier poste de dépenses de la communauté avec 22% des dépenses totales, ce qui est cohérent avec le but de l'association qui est selon l'article 2 de nos statuts : « le développement spirituel et moral de toutes les personnes intéressées, et à travers elles de la société entière, dans le respect de la liberté individuelle et un esprit de fraternité et de solidarité. »

Le tableau ci-dessous en présente une ventilation par type de formation.

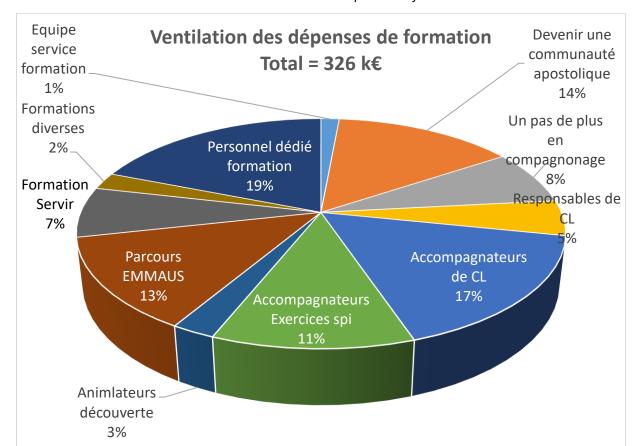


Tableau n°13 : Ventilation des dépenses de formation

Avec 326 k€, la formation est donc le premier poste de dépenses de la communauté. Elle représente 22% du total. Marie-Laure et Catherine travaillent pour la formation au secrétariat, en lien avec l'équipe service formation elles et s'appuient sur un réseau de référents formation important.

L'augmentation des coûts totaux de formation est reportée dans les dépenses centrales et dans les dépenses des communautés régionales (voir les paragraphes correspondants).

Compte financier et compte exceptionnel

Compte financier

Tableau n° 14 - Compte financier

	2023-2024	2022-23
Produits financiers	1 753 €	4€
Charges financières	-	-
Résultat financier	1 753 €	4€

Nous avons commencé à placer une partie de la trésorerie, ce qui a généré 1 753 € de produits financiers. Nous avons ouvert un compte sur livret et nous avons commencé à sortir des fonds de la Société Générale en ouvrant un Livret A au Crédit Coopératif.

Compte exceptionnel

Tableau n° 15 - Compte exceptionnel

	2023-2024	2022-23
Produits exceptionnels	1 610 €	248 835 €
Charges exceptionnelles	12 121 €	273 106 €
Résultat exceptionnel	-10 511 €	-24 271 €

Le compte exceptionnel de l'an dernier est bien sûr impacté par l'Assemblée Mondiale d'Amiens.

Cette année les charges et produits exceptionnels sont des corrections dus à des charges et produits sur l'exercice antérieur. Par exemple 10 k€ de charges en septembre 2023 qui auraient pu ou dû être sur l'exercice précédent.

Résultat de l'exercice

En résumé, voici comment se construit le résultat de l'exercice et une comparaison avec l'année précédente.

Tableau n°16 : Synthèse du résultat

	2023-24	2022-23
Total produits d'exploitation	1 434 318 €	1 405 328 €
Total charges d'exploitation	1 496 138 €	1 231 283 €
Résultat d'exploitation	-61 820 €	174 045 €
Résultat financier	1 753 €	4€
Résultat exceptionnel	-10 511 €	-24 271 €
Impôt sur les bénéfices	- 419 €	
Résultat	-70 998 €	149 778 €

L'impôt sur les bénéfices est au titre des revenus financiers.

En synthèse, l'écart entre les deux exercices (-221 k€) provient principalement de :

- L'augmentation des produits pour +29 k€ (impact positif)
- Les subventions exceptionnelles aux centres spirituels et au MEJ pour 110 k€
- Des dépenses « nettes » des communautés régionales en augmentation de 10% : 51 k€
- Une augmentation des dépenses nationales de 20% : 85 k€ (dont le travail sur le système d'information, la formation (hébergements et locations) et l'assemblée de communauté.

L'affectation du résultat sera :

- Annulation de la réserve pour projets qui correspondait au don voté l'an dernier en faveur du centre spirituel du Hautmont (50 k€) pour les travaux de l'aile sud.
- Le reste sera affecté au report à nouveau, soit -21 k€.

Tableau n°17: bilan 2023-2024 (extrait des comptes normés)

	Au 31/08/2024	Au 31/08/2023
Actif immobilisé net	42 959 €	47 123 €
Actif circulant net	679 213 €	938 463 €
Total actif	722 173 €	985 586 €
Fonds propres	573 954 €	644 951 €
Provisions et fonds dédiés	75 574 €	75 298 €
Emprunts et dettes	72 645 €	265 336 €
Total passif	722 173 €	985 586 €
Résultat de l'exercice	-70 998 €	149 778 €

L'actif (= nos ressources)

La trésorerie à fin août diminue d'environ 200 k€ pour deux raisons

- Le résultat négatif de -71 k€,
- Les factures liées à l'assemblée mondiale d'Amiens et réglées en septembre 2024, bien que comptabilisées sur l'exercice précédent. Pour mémoire, les montants étaient de 84 k€ (La Providence) et de 46 k€ (remboursement surplus à l'EXCO) soit 130 k€.

Le passif (= nos obligations vis-à-vis des tiers)

Au passif, les fonds propres diminuent du montant du résultat de l'exercice (-71 k€).

A noter que les deux legs introduit dans nos comptes il y a deux ans et l'an dernier n'ont pas été exécutés cette année. Ces legs apparaissent dans les « fonds dédiés » au passif et dans les « créances par legs » à l'actif donc n'ont pas d'incidence sur le résultat de cet exercice.

La trésorerie

Le montant reporté dans le graphique ci-dessous représente l'état des comptes courants augmenté des placements sur livret (CSL et Livret A, respectivement 100 k€ et 50 k€). Nous avons d'autres placements mineurs en trésorerie.

De plus nous disposons d'un placement de 29 k€ à Habitat et Humanisme (comptabilisé dans les immobilisations financières).

En vert, la trésorerie instantanée, en bleu le montant corrigé des avances et facturations d'Amiens

